REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO





COMMUNIQUE OFFICIEL

Le Cabinet de Monsieur le Procureur Général de la République, subsidiairement à son communiqué officiel du 13 mai 2016, porte à la connaissance du public que le sieur KATUMBI CHAPWE Moïse, après avoir été amplement entendu par le magistrat chargé du dossier judiciaire, a été inculpé du chef d'atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, prévue et punie par le titre VIII du Code pénal livre II, et placé sous Mandat d'Arrêt Provisoire.

Le préqualifié étant actuellement admis dans un centre hospitalier de Lubumbashi, il lui est cependant loisible avec le concours de ses médecins traitants de se faire prendre en charge par des institutions médicales appropriées ainsi que l'a suggeré le médecin légiste requis.

Fait à Kinshasa, le 19 mai 2016.

RAL DE LAR

Directeur de Cabinet a.i.,

ADA MUANDA MADIELA Anselme Avocat Général de la République

☑: 7016 Kin. 1 – Fax: 002431221502 - email: pgr_rdcongo15@yahoo.com